

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



16088801

15 JUIN 2016

Division LIEGE

Greffe



N° d'entreprise : 428.565.301

Dénomination

(en entier) : **SCANTEC**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : 4460 GRACE-HOLLOGNE, RUE D'AWANS, n°105

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démissions/Nominations

Le 7 juin 2016, la SA CH&KS, dont le siège social est à 4837 BAELEN, rue du Développement, 3, inscrite à la BCE sous le n°0654.941.921, représentée par ses administrateurs,

- Monsieur Johnny STEYNS, domicilié à 4840 WELKENRAEDT, rue Saint-Vincent, 9 ;
- Monsieur Alain CALIBER, domicilié à 4840 WELKENRAEDT, rue des Réfractaires, 8 ;
- Monsieur Jean-Marie KOHNEN, domicilié à 4711 LONTZEN, Latenbau, 14B ;
- Monsieur Christian HERMAN, domicilié à 4960 MALMEDY (Burnenville), Chemin Du Rûstâve, 4.

actionnaire unique de la SA SCANTEC, exerçant à ce titre les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale, prend les décisions suivantes :

1) Elle acte la démission des administrateurs et administrateur-délégué suivants, avec effet au 7 juin 2016 :

- La SA BBLDG PARTNERS, ayant son siège social à B-4650 GRAND-RECHAIN, rue de Tribomont, 16, inscrite à la BCE sous le n°0456.172.390 et dont le représentant permanent était Monsieur Bruno LECLOUX, domicilié Bhamus, 6 à B-4890 THIMISTER-CLERMONT ;

- Monsieur Bruno LECLOUX, précité ;

- Monsieur André GEHLEN, domicilié rue Bê Pâkî, 1 à B-4651 BATTICE ;

2) Elle donne la décharge provisoire aux trois administrateurs et administrateur-délégué démissionnaires ci-dessus pour l'exercice de leurs mandats, jusqu'à ce jour. Cette décharge sera confirmée lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

3) Elle nomme en qualité d'administrateurs, pour une durée de 6 ans à compter de ce 7 juin 2016 :

- La SA CH&KS, dont le siège social est à 4837 BAELEN, rue du Développement, 3, inscrite à la BCE sous le n°0654.941.921, dont le représentant permanent est Monsieur Johnny STEYNS, domicilié à 4840 WELKENRAEDT, rue Saint-Vincent, 9 ;

- Monsieur Alain CALIBER, domicilié à 4840 WELKENRAEDT, rue des Réfractaires, 8 ;

- Monsieur Jean-Marie KOHNEN, domicilié à 4711 LONTZEN, Latenbau, 14B ;

- Monsieur Christian HERMAN, domicilié à 4960 MALMEDY (Burnenville), Chemin Du Rûstâve, 4.

Ceux-ci acceptent le mandat qui leur est conféré.

4) Elle donne pouvoir à Géraldine HORTELAN, ou tout autre avocat du cabinet FOGUENNE et Associés, ayant fait élection de domicile en leurs bureaux à 4800 VERVIERS, Avenue de Spa, n°46 en vue d'assurer les formalités nécessaires en vue de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur Belge.

Immédiatement après, les administrateurs nommés se réunissent en Conseil d'administration et prennent à l'unanimité la décision de :

1) Nommer en qualité de délégués à la gestion journalière, pour une durée de 6 ans à compter de ce 7 juin 2016 :

- La SA CH&KS, dont le siège social est à 4837 BAELEN, rue du Développement, 3, inscrite à la BCE sous le n°0654.941.921, dont le représentant permanent est Monsieur Johnny STEYNS ;

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Volet B - Suite

- Monsieur Alain CALIBER, domicilié à 4840 WELKENRAEDT, rue des Réfractaires, 8 ;
 - Monsieur Jean-Marie KOHNEN, domicilié à 4711 LONTZEN, Latenbau, 14B ;
 - Monsieur Christian HERMAN, domicilié à 4960 MALMEDY (Burnenville), Chemin Du Rûstâve, 4.
- Ceux-ci acceptent le mandat qui leur est conféré. Ils porteront le titre d'administrateurs délégués.

2) Nommer en qualité de président du conseil d'administration, pour une durée de 6 ans à compter de ce 7 juin 2016, la SA CH&KS, dont le siège social est à 4837 BAELEN, rue du Développement, 3, inscrite à la BCE sous le n°0654.941.921, dont le représentant permanent est Monsieur Johnny STEYNS ;

Celle-ci accepte le mandat qui lui est conféré.

3) donner pouvoir à Géraldine HORTELAN, ou tout autre avocat du cabinet FOGUENNE et Associés, ayant fait élection de domicile en leurs bureaux à 4800 VERVIERS, Avenue de Spa, n°46 pour assurer les formalités nécessaires en vue de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur Belge.

Pour la société,
Géraldine HORTELAN,
Mandataire

Déposés en même temps: l'original du procès-verbal de l'assemblée générale et du conseil d'administration